

IICG

Institut International de Commerce et de Gestion

DECISION N°002345/OADEPA/CI/PR/DG/CGO/CAE
N°EN-1974/CAE/IICG INSTITUT/CMR-BLG
N°ACCREDITATION : n°10-065

NOS FORMATIONS

Droit social – Droit des affaires – Droit international
Comptabilité – Finances – Fiscalités – Gestion
Communication – Marketing – Commerce international
E. commerce – Informatique – Digital training

NOS SPECIALITES

- Certification pratique des normes IFRS
- Certification comptable fiscaliste
- Certification comptable unique
- Certification comptable responsable
- Préparation DCG
- Certification Administration hospitalière et délégué médicale
- Certification marchés financiers
- DU juriste d'entreprise OHADA
- DU arbitrage, médiation et négociation
- DU cyber-sécurité et protection juridique des entreprises
- DU droit et contentieux des investissements pétroliers

RECONNAISSANCES & PARTENAIRES

CEAD CAMPUS
Centre International des Etudes Appliquées de Droit

CEAD CAMPUS (Centre International des Etudes Appliquées de Droit)

- ❖ BEPEA (Bureau d'Etude des Pratiques Economiques en Afrique)
- ❖ PROXIMITY DOCTOR'S (Association de promotion de la santé de proximité)
- ❖ ODS+ (Observatoire Africain pour le Développement de la Santé Générale pour tous)

NOS REPRESENTATIONS

CAMEROUN – AFRIQUE DU SUD – BELGIQUE

NOS CONTACTS :

iicg.institu@gmail.com / +237 669 231 652 (WhatsApp)
M. BOGNE Jaurel, Directeur des Opérations (DOP)
Formateur et Consultant en droit des affaires

*IICG
2021
PRO*

**SEMINAIRES DE
RENFORCEMENT DES
CAPACITES EN DROIT
DES AFFAIRES OHADA
FEVRIER 2021**

*PLACES
LIMITEES
PAR SESSION*

**OPTIMISER LE
RECOUVEMENT DE SES
CREANCES
DU 5 au 6 FEVRIER 2021**

**VOIES D'EXECUTION,
QUELLE STRATEGIE A
ADOPTER POUR OPTIMISER
SES PRATIQUES DE SAISIES ?
DU 12 au 13 FEVRIER 2021**

SEMINAIRE DE RENFORCEMENT DES CAPACITES N°1

THEME : OPTIMISER LE RECOUVREMENT DE SES CREANCES

OBJECTIFS ET COMPÉTENCES VISÉES

- Maîtriser l'ensemble du processus du recouvrement de créance, de sa préparation à l'exécution.
- Réaliser l'arbitrage entre les différents modes de recouvrement et les différents types de procédures.
- Anticiper et traiter les difficultés liées à la situation du débiteur.

PUBLIC CONCERNE

Responsables et collaborateurs des services contentieux et recouvrement, responsables juridiques, juristes, avocats, experts-comptables, banquiers et responsables des établissements e microfinances (EMF)

PRÉ-REQUIS

Pratique du recouvrement amiable, du droit des entreprises en difficultés et du contentieux.

PROGRAMME

> Sécuriser en amont le recouvrement de la créance

- L'anticipation du recouvrement dans le cadre de la relation contractuelle : les stipulations contractuelles à privilégier et les garanties à demander au débiteur.
- La connaissance du débiteur : les différents renseignements à collecter sur le débiteur dans le cadre de la relation pour prévenir un éventuel recouvrement.
- Le traitement de l'éventuelle situation précontentieuse : les réponses à faire aux contestations éventuelles du débiteur.

> Les préalables au recouvrement

- Les vérifications devant être réalisées avant le recouvrement, concernant la créance et la situation du débiteur.
- Les démarches non judiciaires devant être mises en œuvre, la relance et la mise en demeure.
- La prise de mesures conservatoires pour sécuriser le recouvrement (sûretés judiciaires, saisies conservatoires).

➤ La conduite du recouvrement judiciaire

- L'identification de la juridiction compétente.
- L'identification des éventuels obstacles au recouvrement judiciaire, tels la prescription, la procédure collective...
- Le choix de la procédure judiciaire par rapport aux différents types de procédures :
 - injonction de payer ;
 - référé ;
 - fond ;
 - bref délai ou jour fixe ;
 - demande d'ouverture d'une procédure collective...

> L'exécution

- L'obligation de disposer d'un titre exécutoire.

- Apprécier l'opportunité de la mesure d'exécution.
- Apprécier la faisabilité de la mesure d'exécution.
- La réalisation des mesures d'exécution ou le choix entre les différentes mesures.
- Le contentieux des mesures d'exécution.

> Les situations particulières

- Le débiteur spécifique (société civile, caution, débiteur étranger...).
- Le débiteur dont la situation a évolué : cas de la société dissoute, de la société radiée, du débiteur décédé...
- La créance spécifique :
 - la créance cédée ;
 - la créance de sous-traitance ;
 - le chèque impayé ;
 - la lettre de change impayée...

Après

Fiche pratique : inventaire des vérifications préalables au recouvrement

Tableau synthétique : présentation des différentes procédures de recouvrement

Tableau synoptique : présentation des procédures de traitement des difficultés

Évaluation en ligne post-formation : questionnaire de vérification des acquis

INCLUS DANS VOTRE FORMATION :
PETIT MANUEL DU RECOUVREMENT
DES CRÉANCES
INTER-ENTREPRISES

Formation pratique et opérationnelle :

- Une méthodologie pour connaître les saisies à prioriser en fonction de la situation des débiteurs
- Une pédagogie participative et interactive rythmée par de nombreux échanges et retours d'expériences

MODALITES DE PARTICIPATION

- 1- Frais de formation (formation en ligne) : 150.000 CFA / 229 € réduction de 10% pour 02 inscriptions
- 2- Envoyer un mail de demande d'inscription à iicg.institut@gmail.com ou par Whatsapp(+237) 669 231 652
- 3- Recevez le bulletin d'inscription et une facture proforma indiquant les modalités de paiement
- 4- Remplissez et renvoyez par mail le bulletin d'inscription bien renseigné et faites le paiement par l'un des moyens indiqués dans la facture proforma
- 5- A la réception de votre paiement (validant votre inscription) vous recevez le programme de formation et les modalités de connexion en ligne
- 6- **APRES LA FORMATION** : vous recevez une attestation de fin de formation, le manuel inclus

CONTACT WhatsApp: (+237) 669 231 652 **E. mail:** iicg.institut@gmail.com

SEMINAIRE DE RENFORCEMENT DES CAPACITES N°2

THEME : VOIES D'EXECUTION, QUELLE STRATEGIE ADOPTER POUR OPTIMISER SES PRATIQUES DE SAISIES ?

OBJECTIFS ET COMPÉTENCES VISÉES

- Maîtriser et suivre le bon déroulement des procédures d'exécution engagées par les huissiers de justice.
- Être capable de mieux échanger avec les intervenants des voies d'exécution.
- Adapter le choix stratégique

PUBLIC CONCERNÉ

Responsables du suivi et du contrôle des dossiers contentieux, juristes, crédit managers, avocats, experts-comptables, notaires.

PRÉ-REQUIS

Avoir des connaissances en procédures individuelles.

PROGRAMME

> **Rappel des principes de base**

> **Les intervenants**

- L'huissier de justice : un acteur incontournable ? La compétence territoriale, les modalités d'intervention, le tarif réglementé.
- Le juge de l'exécution : qui est-il, quelles sont ses missions ?
- Le tiers saisi : ses obligations.

> **Est-il obligatoire de disposer d'un titre exécutoire ?**

- La distinction entre saisie conservatoire et saisie exécutoire.
- L'appréciation de l'opportunité de la saisie conservatoire : contexte et intérêt.

> **Les saisies exécutoires existantes : apprécier la faisabilité de la mesure d'exécution**

- Les vérifications utiles.
- Le coût.
- L'intérêt du choix de la saisie.

> **Le choix entre les différentes mesures**

- La saisie vente : les biens saisissables, la procédure et les délais.
- La saisie attribution : la distinction avec la SATD (Saisie Administrative à Tiers Détenteur), la procédure, le délai, la réponse du tiers saisi, la responsabilité, la concurrence entre plusieurs saisies.

■ La saisie de valeurs mobilières : un acte distinct ou deux actes en un ?
La procédure, les délais, les modalités de vente.

- La saisie immobilière : la procédure, les délais.

> **Le contentieux des mesures d'exécution**

- Le juge compétent : les modalités de saisine en fonction des saisies contestées.
- L'incidence du statut patrimonial du débiteur sur l'exécution.
- La concurrence entre SATD et saisie attribution.
- La concurrence entre SATD et saisie sur les rémunérations.
- Revue de la jurisprudence récente.

> **Les voies d'exécution face aux procédures collectives**

- La problématique de la recevabilité d'un dossier de surendettement sur l'exécution.
- Les incidences de l'ouverture d'une procédure collective sur les voies d'exécution en cours.

PROGRAMME

■ APRÈS

Tableaux synthétiques : présentation des différentes saisies avec délais à respecter entre chaque acte

Tableaux synoptiques : présentation des procédures de traitement de surendettement et collectives

Évaluation en ligne post-formation : questionnaire de vérification des acquis



MODALITES DE PARTICIPATION

- 1- Frais de formation (formation en ligne) : 150.000 CFA / 229 €
- 2- Envoyer un mail de demande d'inscription à iicg.institut@gmail.com ou par Whatsapp (+237) 669 231 652
- 3- Recevez le bulletin d'inscription et une facture proforma indiquant les modalités de paiement
- 4- Remplissez et renvoyez par mail le bulletin d'inscription bien renseigné et faites le paiement par l'un des moyens indiqués dans la facture proforma
- 5- A la réception de votre paiement (validant votre inscription) vous recevez le programme de formation et les modalités de connexion en ligne

APRÈS LA FORMATION : vous recevez une attestation de fin de formation, le manuel inclus

IICG

Institut International de Commerce et de Gestion

IICG

Institut International de Commerce et de Gestion

CONTACT WhatsApp: (+237) 669 231 652 E. mail: iicg.institut@gmail.com